

10 avril 2010

## PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

# Des partenariats européens pour Xylofutur et Fibres grand-Est

Encouragés par la communauté européenne, les pôles de compétitivité français tissent des liens avec leurs homologues européens. Dans le domaine forêt-bois, trois partenariats existent déjà, impliquant les pôles Xylofutur et Fibres grand-Est.

**“**La forêt française (...) constitue un potentiel de production biologique considérable avec 90 millions de m<sup>3</sup> de bois/an. Cette ressource naturelle renouvelable est un enjeu majeur pour notre territoire (...) à la base de nombreuses filières existantes, tant pour la valorisation du matériau (bois-panneaux-papier) que de ses composants (chimie verte). L'industrie de ces secteurs compte 450.000 emplois en France”, est-il rappelé sur la lettre gouvernementale dédiée aux pôles de compétitivité de mars 2010.

“Les projets de R&D portés par les pôles de compétitivité ouvrent de larges perspectives au bois comme matière première utilisable dans la construction, la décoration, l'emballage, la chimie verte qui valorise ses composants ligno-cellulosiques, mais aussi en tant que matière énergétique.

Plusieurs pôles français et européens des domaines du bois, de l'éco-construction, des fibres, des agro-ressources s'y intéressent. Ils ont décidé de créer des partenariats, afin de mutualiser leurs compétences.” Trois partenariats ont ainsi été concrétisés récemment entre pôles et “clusters” européens.

### Coupler gestion durable des forêts et besoins industriels

La coopération Rok-For réunit des pôles de compétitivité et “clusters” provenant de Finlande, France (dont le pôle de compétitivité Xylofutur), Allemagne, Espagne, Croatie-Serbie. Son objectif est de permettre un meilleur couplage entre la gestion durable des forêts et les besoins industriels dans les domaines des énergies renouvelables, des produits verts et des éco-matériaux pour la construction durable.

Organismes de recherche, industriels et collectivités locales sont partenaires de l'opération qui intègre une action d'accompagnement d'un cluster serbo-croate en cours de création. Ce projet est financé par l'Union européenne, dans le cadre du 7<sup>e</sup> PCRD “Regions of knowledge”. Une réunion de lancement a eu lieu le 22 février 2010 à Joensuu en Finlande.

### Construire “bois local”

Le deuxième partenariat tourne autour de la promotion et du développement de systèmes constructifs bois à partir de ressources forestières locales. Coordonné par les pôles de compétitivité Xylofutur et le pôle Génie civil écoconstruction (PGCE) dans le cadre de la réhabilitation de bâtiments accédant à une haute performance énergétique, le programme Aber (Atlantique bois écorénoovation) associe 5 régions de la façade Atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine et Euskadi). L'objectif est de promouvoir et de développer des systèmes constructifs innovants en bois issus de ressources forestières locales. Une première rencontre a eu lieu le

27 juillet 2009 à Nantes entre les deux pôles français. Elle a été suivie de réunions de travail pour la conception du programme. Le comité de pilotage a été constitué le 3 février 2010, avant la signature d'une convention de coopération dans les prochaines semaines, constituant ainsi le lancement officiel des travaux.

### Un “club chimie verte”

Quatre pôles français : Industries agro ressources, Xylofutur, Fibres grand-Est et Agrimip innovation ont posé la première pierre d'une coopération le 26 janvier 2010. Cette coopération a pour objectif de développer une synergie commune, en mutualisant des moyens de communication, en mettant en réseau industriels et laboratoires, afin de développer des projets collaboratifs. La finalité est d'accroître la compétitivité des entreprises dans le domaine de la chimie verte.

Cette rencontre a fait suite à une première rencontre de laboratoires de recherche à Bordeaux le 25 juin 2009, sur le thème de la séparation des constituants de la matière première végétale, en vue de leur valorisation.

“Ces trois exemples de partenariats entre pôles français et “clusters” européens illustrent les actions de décloussonnement menées par les pôles et encouragées par les pouvoirs publics”, selon le gouvernement (DGCIS et Datar). “La coordination et les rapprochements entre les pôles contribuent en effet à améliorer le nombre et la qualité des projets de R&D en évitant les redondances. Elle renforce ainsi le rayonnement des membres des pôles, tout en complétant la chaîne de valeur des entreprises des pôles.” ■